



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 001/OLUCOME/03/2016 PORTANT SUR LE DETOURNEMENT DES FONDS DE L'AMISOM.

1. Le Burundi participe dans différentes missions du retour à la paix dans quelques pays africains à l'instar de la Somalie, la République Centrafricaine, la Cote d'Ivoire,... Les fonds utilisés dans ces activités de soutien émanent des impôts et taxes des peuples de différents Etats amis des peuples africains dont le Burundi.
2. Depuis la signature du mémorandum d'entente entre le Burundi et l'Union africaine sur l'envoi des militaires notamment en Somalie, il y a à peu près 10 ans, l'OLUCOME n'a cessé d'exprimer ses inquiétudes relatives au détournement d'une partie des fonds de l'AMISOM spécialement reçue par le Burundi pour la location des engins militaires et le retrait de 200 dollars américains par mois et par militaire en mission. En effet, dans les budgets Généraux de l'Etat exercices 2012, 2013 et 2014, il apparaît respectivement les recettes exceptionnelles dans le cadre de l'AMISOM de 26 milliards Fbu, 29,520 milliards Fbu et 3 milliards Fbu. Dès cet exercice de 2014 à ce jour, ces recettes perçues dans le cadre de l'AMISOM de l'ordre de plus de 29 milliards Fbu par an n'ont plus apparu dans le Budget Général de l'Etat. Or, en plus de rigueur de la loi organique des finances publiques, les partenaires exigeaient que ce montant ait une rubrique dans le Budget Général de l'Etat. Les fonds qui transitent sur le compte spécial de ces recettes exceptionnelles sont débloqués conjointement par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants et celui des Finances sur demande du Président de la République à travers son chef de cabinet civil. Signalons que le montant des années d'avant de 2007 à 2011 n'ont jamais eu de traçabilité budgétaire.
3. En 2014, selon les informations que détient l'OLUCOME, un montant de 8.5 millions de dollars américains a été retiré sur ce compte pour un supposé achat d'un jet présidentiel en remplacement de l'avion Falcon 50 volé en 2006. Pourtant, le porte parole du Gouvernement de cette époque, Monsieur Philippe NZOBONARIBA et le porte parole du Président de la République d'alors Monsieur HATUNGIMANA Léonidas, en répondant à la correspondance de l'OLUCOME, ont informé l'opinion que cet avion a été acheté avec les fonds donnés comme don par les amis du Burundi et du Président d'alors. Les journalistes ont voulu savoir ces amis, mais NZOBONARIBA qui répondait à cette question n'a pas pu donner l'information claire. Après investigation, l'OLUCOME a pu savoir que ces amis que NZOBONARIBA Philippe faisait allusion étaient la société KERMAS d'un Croate DANCO KONKAR qui a eu frauduleusement le gisement du NICKEL de MUSONGATI et les militaires burundais en mission en Somalie et en Centrafrique qui étaient en train de donner leur sang au nom de la solidarité internationale. Un Jet qui n'aurait jusqu'ici été atterri sur le sol burundais selon les informations à notre disposition.
4. En plus de ces montants de l'AMISOM, le Gouvernement burundais retire mensuellement depuis 2010 sur le salaire de chaque policier en mission en Haïti, en

Cote d'Ivoire,.... une somme de 200 dollars américains. L'Observatoire se demande où vont ces montants? La somme totale évaluée par l'OLUCOME est de 40 milliards de Francs burundais par an.

L'utilisation de ces recettes exceptionnelles échappe à tout contrôle et viole le principe de l'unicité budgétaire. L'OLUCOME rappelle également que même le matériel militaire acheté dans la période de 2008 à 2010 pour un montant de 4 563 800 dollars américains soient près de 9 milliards de Fbu chez la société CRANFORD TRADING dans le cadre de ces missions en Somalie était surfacturé, en plus qu'une bonne partie de ce matériel était défectueuse. Après avoir obtenu le rapport de l'Inspection Générale de l'Etat, les bailleurs de ce programme ont exigé que les 4 personnalités qui étaient impliquées soient sanctionnées en l'occurrence le Ministre de la défense et celui des Finances de 2010 ainsi que le Chef d'Etat major Général de l'armée et son adjoint, mais seul le Ministre de la Défense a été limogé suite à ce scandale financier alors que le rapport à notre disposition montre en clair que toutes les quatre personnalités sont impliquées.

5. De ce qui précède, l'OLUCOME demande aux bailleurs de fonds de l'AMISOM d'exiger un audit international sur ce compte et se convenir sur d'autres modalités de gestion de ce montant de 40 milliards de Fbu et de demander au Gouvernement burundais en place de leur montrer la destination de ces 200 dollars américains perçus mensuellement sur le salaire de chaque policier en mission en Haïti, en Cote d'Ivoire.....
6. L'Observatoire demande aussi au Gouvernement burundais en place de donner la lumière sur le supposé achat illégal de l'avion présidentiel non encore réceptionné alors que le paiement ait été déjà effectué depuis 2014, au cas contraire l'OLUCOME exige que ce montant de 8.5 millions de dollars américains soit retourné dans la caisse de l'Etat.
7. Enfin, l'OLUCOME rappelle que cet appui financier émane des impôts et taxes des peuples des pays donateurs et est octroyé dans le cadre de l'amitié qui existe entre les Etats et Peuples de nos pays. C'est pour cette raison que l'OLUCOME ne comprend pas pourquoi un montant de plus de 40 milliards Fbu peut continuer à être voler par moins de 5 personnes au vu et au su de tout le monde pendant près de dix ans.

Vive le Burundi sans les dirigeants ivres du pouvoir et de l'argent mal acquis car les droits de la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} génération seront respectés.

Fait à Bujumbura, le 22/03/2016

